



DÉCISION DU MAIRE
MARCHÉ TRAVAUX AMENAGEMENT DES
EXTERIEURS DE L'ECOLE JEAN MONNET –
LOT 1 TRAVAUX DE VRD

Le Maire de la commune d'Héric

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2222-22,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2194-1 à L2194-3,

VU la délibération en date du 25 mai 2020 donnant délégation du Conseil municipal au Maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 3 000 000 € HT pour les marchés de travaux et 200 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services ainsi que toute décision concernant leurs avenants quel que soit leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 07 avril 2023 pour mise en ligne sur le profil acheteur de la Commune, La Centrale des Marchés, et pour publication dans Ouest France 44 et dans Presse Océan 44 concernant le marché de travaux Aménagement des Extérieurs de l'école Jean Monnet pour les 2 lots (lot 1 Travaux de VRD et lot 2 Aménagements Paysagers),

Vu la date limite de réception des offres fixée au 02 mai 2023,

Vu l'offre de l'entreprise SAS LANDAIS André, reçue dans le délai mentionné ci-dessus pour le lot 1 pour un montant de 389 269,55 € HT,

Considérant que l'offre est complète et répond aux exigences du marché,

Vu l'article 4.2 du règlement de consultation offrant au maître d'ouvrage la possibilité de négocier tous les éléments de l'offre y compris le prix,

Vu la demande de négociation financière engagée avec l'entreprise SAS LANDAIS André par mail le 04 mai 2023 avec une date de limite de remise fixée au 10 mai 2023,

Vu la nouvelle proposition financière faite par mail par l'entreprise SAS LANDAIS André le 10 mai 2023,

Vu le rapport d'analyse fait par la société Cayet Ingénierie Infrastructure proposant de retenir l'offre présentée par l'entreprise SAS LANDAIS André pour un montant, après négociation, ramené à 384 790,00 € HT,

DÉCIDE

Article 1^{er} : D'attribuer le marché de travaux du lot 1 à l'entreprise SAS LANDAIS André pour un montant de 384 790,00 € HT. L'acte d'engagement est joint à la présente décision.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune.

Article 3 : Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

À Héric, le 11 mai 2023

Pour le Maire empêché,

La Première Adjointe par délégation,



Isabelle CHARTIER

Le Maire :

informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification et que la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Commune de HERIC

Aménagement des extérieurs du parvis de l'école Jean Monnet

Pièce n°	Désignation	
01	Acte d'Engagement	
Date	n° 2023-03-LOA	
Indice	Date	Modifications
Maitrise d'œuvre :		
	BUREAU D'ETUDES C2i	
	Cow B – 7 Rue Jean Baptiste Olivier 44 130 BOUVRON Tel : 07 85 89 18 01 – mail : contact@c2i-vrd.fr	
Maitrise d'ouvrage :		
	MAIRIE DE HERIC 2 Rue Saint Jean 44 810 HERIC Tel 02 40 57 96 10	

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Objet de l'acte d'engagement.

■ Objet du marché ou de l'accord-cadre:

Aménagement des espaces extérieurs aux abords de l'école Jean Monnet

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement);

au lot n°1 du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement);

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Lot 01 : Travaux de VRD

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable (en cas d'allotissement);
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

- CCAP
- CCAG : travaux approuvés par arrêté du 30/03/2021
- CCTP
- Autres : Plans – DQE - BPU.....

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société SAS LANDAIS ANDRE sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SAS LANDAIS ANDRE AGENCE D'HERIC
ZI Erette 44810 HERIC
Courriel : heric@landaisandre.fr - Tel : 02 52 20 06 79
SIRET 788 184 299 000 48

Siège Social : ZA la Cormerie 44522 MESANGER

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

- aux prix indiqués ci-dessous ;
- Taux de la TVA :

MONTANT LOT 1 : VRD

Montant hors taxes : 384 790.00 €

Montant hors taxes arrêté à : Trois cent quatre vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix euros et zéro centime

Montant TTC : 461 748.00 €

Montant TTC arrêté à : Quatre cent soixante et un mille sept cent quarante huit euros et zéro centime

MONTANT LOT 2 : Aménagements paysagers

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté à :

Montant TTC :

Montant TTC arrêté à :

- la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la tranche optionnelle ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PRIGENT Julien, Chef de secteur	A Héric, le 09/05/2023	Julien PRIGENT, Chef de secteur SAS LANDAIS André au capital de 360.000 € ZI Erette - 44810 HERIC Tél. : 02 52 20 06 79 heric@landaisandre.fr SIRET 788.104.299.00048 - APE 4211 Z RC Nantes

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :
 [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
 (Cocher la case correspondante.)

- conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
 (Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
 (Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

Mairie de HERIC
2 Rue Saint Jean
44 810 HERIC



■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :

Monsieur Le Maire

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

Monsieur Le Maire
2, rue Saint Jean
44810 Héric
Tel : 02 40 57 96 10

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Trésorerie de Nort sur Erdre

■ Imputation budgétaire :

2315.229.213

E-Décision de la mairie

La présente offre est acceptée ;

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : HERIC , le 11 mai 2023

Signature,
Le Maire empêché
la Première Adjointe suppléante



Isabelle CHARTIER
Jean-Pierre JOUTARD

ANNEXE 1 : clause obligatoire d'insertion par l'activité économique

Je soussigné(e),

Nom du signataire :

Prénom :

Qualité :

– DECLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à clause d'insertion en faveur de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

– M'ENGAGE, si je suis déclaré attributaire d'un ou plusieurs lots, à réaliser :

- A minima le nombre d'heures d'insertion prévues à l'article 2.4 du CCAP soit 280 heures.
- Un engagement supérieur à la demande du commanditaire, soit ... heures.

– M'ENGAGE à fournir, à la demande de la Collectivité et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

– M'ENGAGE pour assurer la mise en œuvre de la clause d'insertion, à appliquer, les modalités citées au CCAP.

A Héric le 02/05/2023

Pour le titulaire (signature et cachet)

Julien PRIGENT,
Chef de secteur
SAS LANDAIS André
au capital de 368.000 €
ZI Erette - 44810 HERIC
Tél. : 02 52 20 06 79
heric@landaisandre.fr
SIRET 780 184 299 00048 - APE 4211 Z
RC Nantes

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2023-18 DECISION MAIRE LOT 1 TRAVAUX AMENAGEMENT EXTERIEURS ECOLE J MONNET

Date de transmission de l'acte : 11/05/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 11/05/2023

Numéro de l'acte : 20230511-01 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400731-20230511-20230511-01-DE

Date de décision : 11/05/2023

Acte transmis par : Jean-Christophe LYONNET

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.9. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)

En provenance de :

~~SR LANDAIS ANDRÉ
AGENCE D'HERIC
21 ERRETE
44810 HERIC~~

SSR2 V...
SFR2 V...
SFR2 V...
SFR2 V...



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 195 733 0868 0



NOTIF 2023-03-101 Landais Ecole J. Howard

Renvoyer à

Présenté / Avisé le : 16/05/23
Distribué le : 16/05/23

Je soussigné(e) déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(préciser Prénoms et NOM
du mandataire)

CNI / permis de conduire
 Autre :

Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

MAIRIE HERIC
M.P.C.S
2 RUE SAINT JEAN
44810 HERIC

